

PERMANENCE DES IMPOTS DESTINEES AUX PARTICULIERS

A partir du jeudi 14 mars 2024 un agent du service des impôts de Colmar accueillera **sur RDV** les particuliers de **14h00 à 17h00** dans les locaux du CCAS de la Ville d'Ensisheim **tous les 1ers jeudis du mois des semaines impaires.**

Tous les 1ers jeudis des semaines impaires :

- Jeudi 14 mars 2024 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 11 avril 2024 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 16 mai 2024 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 23 mai 2024 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 6 juin 2024 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 4 juillet 2024 de 14h00 à 17h00

Inscription en ligne à compter du 14 février 2024 sur le site impots.gouv.fr :

- Soit en s'identifiant puis en cliquant en haut à droit sur la possibilité de prendre un RDV en présentiel
- Soit sans s'identifier mais en indiquant votre adresse

Contact et RDV

